

Séance ordinaire du 12 août 2016**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2016.
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juillet 2016.
- 1.4 Avis de motion modifiant le règlement numéro 459-2014 se rapportant au code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Lac-Simon.
- 1.5 Avis de motion modifiant le règlement numéro 442-2012 - Code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Lac-Simon.
- 1.6 Invitation au développement social dans Papineau, l'affaire de tout le monde!
- 1.7 Suivi de la Guignolée des maires le 22 juillet 2016 - info.
- 1.8 Motion de félicitations pour l'activité des feux d'artifice du 30 juillet 2016.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de juillet et des salaires pour la période du 26 juin au 23 juillet 2016.
- 2.2 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.3 Dépôt de la correspondance.
- 2.4 Dépôt des états financiers au 31 juillet 2016 requis par l'article 176.4 du code municipal du Québec (états comparatifs).

3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

4. COMMUNICATIONS

- 4.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS.

- 5.1 Autorisation de signer l'addenda à l'entente intermunicipale - Service régional de formation des pompiers de la MRC de Papineau.
- 5.2 Approbation des recommandations directives opérationnelles juin 2016.

6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 6.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

8.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1 Compte rendu du CDDÉ du 11 juillet 2016.

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1 Programme Environnement – Plage – résultats d'analyse.

10.2 Gymkhana.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

12. DIVERS

12.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **12 août 2016 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard
Chantal Crête

Gilles Robillard
Michel Lavigne

Odette Hébert
Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Madame Lisane Fuoco, directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Environ 37 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

1.1

261-08-2016

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté et modifié.

AJOUT : Au point 7.1 Revitalisation des berges.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.2

262-08-2016

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2016.

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2016.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.3

263-08-2016

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juillet 2016.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juillet 2016.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.4**Avis de motion modifiant le règlement numéro 459-2014 se rapportant au code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Lac-Simon.**

Le conseiller, monsieur Michel Lavigne donne un avis de motion indiquant qu'un règlement 482-2016 sera déposé à une séance ultérieure afin de modifier le règlement numéro 459-2014 se rapportant au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Lac-Simon. Un projet de règlement est déposé aux membres du conseil.

La modification du règlement a pour but d'interdire aux élus de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention sauf si une décision finale a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité. Le personnel employé par un élu doit respecter cette obligation sinon l'élu est imputable des sanctions.

1.5**Avis de motion modifiant le règlement numéro 442-2012 - Code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Lac-Simon.**

Le conseiller, monsieur Michel Lavigne donne un avis de motion indiquant qu'un règlement 483-2016 sera déposé à une séance ultérieure afin de modifier le règlement numéro 442-2012 - Code d'éthique et de déontologie pour les employés de la municipalité de Lac-Simon. Un projet de règlement est déposé aux membres du conseil.

La modification du règlement a pour but d'interdire aux employés de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention sauf si une décision finale a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité.

1.6

264-08-2016

Invitation au développement social dans Papineau, l'affaire de tout le monde!

CONSIDÉRANT l'invitation au développement social dans Papineau, l'affaire de tout le monde!;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon autorise madame la conseillère Louise Houle Richard, monsieur le maire Jacques Maillé et monsieur le conseiller Jean-François David à participer à l'évènement « Le développement social dans Papineau, l'affaire de tout le monde! » le jeudi 13 octobre 2016 de 9 h à 15 h au coût de 20 \$ par participant;

QUE le versement soit effectué à l'ordre de la MRC de Papineau;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-11000-310;

ET QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

MRC de Papineau, madame Fanny St-Amour

1.7**Suivi de la Guignolée des maires le 22 juillet 2016 - info.**

Le maire, monsieur Jacques Maillé remercie les citoyens de leur générosité lors de la journée de la guignolée des maires du 22 juillet 2016. La journée de la collecte a été fructueuse et la somme de 11 335,00 \$ a été amassée pour la Banque alimentaire de la Petite-Nation et de la Mie du Partage la Lièvre.

1.8**Motion de félicitations pour l'activité des feux d'artifice du 30 juillet 2016.**

Le conseiller, monsieur Michel Lavigne informe les citoyens du résultat de l'évènement des feux d'artifice du 30 juillet 2016 et félicite les organisateurs, les pompiers, les sauveteurs, les préposés du débarcadère, les employés des travaux publics, les bénévoles et les commanditaires pour leur participation et leur implication à cet évènement.

De plus, monsieur Michel Lavigne présente les membres de la Corporation de Loisirs, de la Culture et des Arts de Lac-Simon. Il informe les citoyens du processus de recrutement des membres, du communiqué de presse, et indique que l'assemblée générale annuelle aura lieu le 27 août 2016, à la salle du conseil municipal, à 10 heures.

2.**DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE****2.1**

265-08-2016

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de juillet et des salaires pour la période du 26 juin au 23 juillet 2016.

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la liste des chèques du mois de juillet 2016 telle que déposée auprès des membres du conseil portant les numéros de chèques **13140 et 13188 à 13307** totalisant un montant de **736 983,97 \$** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements soit les numéros **1477, 1478, 1480, 1491 et 1493 à 1524** totalisant un montant de **121 679,30 \$** soit adoptée pour un montant total de chèques et de prélèvements de **858 663,27 \$** ainsi que les salaires pour le mois de juillet soient et sont adoptés :

Salaires des employés du 26 juin au 23 juillet	106 214,62 \$
Salaires des élus du mois de juillet	<u>7 556,36 \$</u>
Total des salaires	113 770,98 \$
Comptes fournisseurs (chèques)	736 983,97 \$
Comptes fournisseurs (prélèvement)	<u>121 679,30 \$</u>
TOTAL des comptes et chèques	858 663,27 \$

ET QUE le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Robinson soient et sont autorisés à les payer et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Lac-Simon.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 5

CONTRE = 1

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Engagements de crédits.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, la directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Lisane Fuoco

Directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe

2.2**Dépôt des rapports administratifs.**

Les rapports mensuels des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

2.3**Dépôt de la correspondance.**

Aucune correspondance pour le mois de juillet.

2.4**Dépôt des états financiers au 31 juillet 2016 requis par l'article 176.4 du code municipal du Québec (états comparatifs).**

La directrice générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe a déposé auprès des membres du conseil les états comparatifs au 31 juillet 2016, tel que requis par le code municipal.

GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES**3.1**

Aucun dossier à l'ordre du jour.

4.**COMMUNICATIONS****4.1**

Aucun dossier à l'ordre du jour.

5.**INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS****5.1**

266-08-2016

Autorisation de signer l'addenda à l'entente intermunicipale - Service régional de formation des pompiers de la MRC de Papineau.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2015-11-195, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 25 novembre 2015, relative au projet d'entente intermunicipale concernant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2016-01-007, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 27 janvier 2016, confirmant la signature de l'entente intermunicipale visant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC de Papineau au bénéfice des municipalités membres, conformément aux articles 569 et suivants du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QU'une modification a été demandée en lien avec la présente entente afin d'y introduire un article permettant une nouvelle adhésion à l'entente intermunicipale;

CONSIDÉRANT l'article 624 du Code municipal du Québec et l'article 469.1 de la Loi sur les cités et villes relatifs à l'adhésion d'une municipalité à une entente;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2016-04-063, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 20 avril 2016, acceptant la modification proposée à l'entente intermunicipale afin d'y inclure un addenda permettant une nouvelle adhésion d'une municipalité locale à ladite entente, conformément au texte déposé dans le cadre de la présente séance ainsi qu'à l'article 624 du Code municipal du Québec;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE le Conseil de la Municipalité de Lac-Simon accepte, par le biais de la présente résolution, de modifier l'entente intermunicipale concernant la mise en place d'un service régional de formation des pompiers sur le territoire de la MRC afin d'y inclure un addenda permettant une nouvelle adhésion d'une municipalité locale à ladite entente, conformément au texte déposé dans le cadre de la présente séance ainsi qu'à l'article 624 du Code municipal du Québec;

QUE le Conseil de la Municipalité de Lac-Simon autorise le maire ainsi que le secrétaire-trésorier et directeur général à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution;

ET QUE la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau, conformément à l'échéancier prévu à cet effet.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

5.2

267-08-2016

Approbation des recommandations directives opérationnelles juin 2016.

CONSIDÉRANT la directive opérationnelle No 19 : Communication avec Urgence-Environnement 1-866-694-5454;

CONSIDÉRANT QUE le service incendie doit communiquer en tout temps avec Urgence-Environnement lors d'un accident de la route impliquant le déversement d'hydrocarbures, huile à transmission, liquide servo-direction, essence, diesel ou tout autre produit pouvant créer préjudice à l'environnement;

CONSIDÉRANT que cette directive doit s'appliquer également aux travaux publics, débarcadère et au CDMR dans le cas de tout déversement;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil adopte la directive opérationnelle No 19 : Communication avec Urgence-Environnement 1-866-694-5454;

QUE cette directive soit applicable à tous les services de la municipalité.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

Monsieur Thierry, directeur des travaux publics

6.

TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

6.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

7.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1

Revitalisation des berges.

Madame Odette Hébert aimerait connaître les prochaines étapes pour la revitalisation des berges. La municipalité attend le dépôt d'un rapport de l'organisme Bassin Versant avant de prendre position.

Il est suggéré de tenir compte de l'ensemble des éléments qui ont un impact sur les berges notamment les bateaux de type « Wakeboards ». Les pratiques sur les lacs relèvent du gouvernement fédéral et il est difficile de légiférer.

Différentes mesures sont discutées telles : sensibilisation, création de zones, heures permises, etc. Le conseil étudiera ces différentes mesures à l'automne.

8.

COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

8.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

9.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1

Compte-rendu du CDDÉ du 11 juillet 2016.

Monsieur Jean-François David informe les citoyens présents du compte rendu de la réunion du 11 juillet 2016.

Un document est déposé au conseil pour analyse. La prochaine rencontre aura lieu le 15 août 2016.

10.

ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1

Programme Environnement – Plage – résultats d'analyse.

La municipalité a reçu les rapports d'analyse de la plage municipale en date du 7 juillet 2016 et est classée dans la catégorie A comme excellente par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

10.2
Gymkhana.

Monsieur le Maire, Jacques Maillé informe les citoyens que l'activité du Gymkhana aura lieu les 19, 20 et 21 août 2016.

11.
POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1
Aucun dossier à l'ordre du jour.

12.
DIVERS

12.1
Aucun dossier à l'ordre du jour.

13.
PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Certains citoyens partagent des commentaires et posent des questions.

14.
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

268-08-2016

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 20 h 44.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Lisane Fuoco
Directrice générale adjointe/
secrétaire-trésorière adjointe